



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac tiendra une séance extraordinaire le mardi 12 décembre 2017 à 19 h 30, à la salle communautaire Le Bivouac de l'hôtel de ville, afin d'adopter le budget pour l'année 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront uniquement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac ce 1^{er} jour de décembre 2017.

Jacques Arsenault
Greffier